ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL ANNÉE FINANCIÈRE 2007-2008

L'ÉTAT DE TRAITEMENT DES MEMBRES DU PERSONNEL DE DIRECTION

DÉCEMBRE 2008



Direction générale du financement et de l'équipement

NOM DE L'UNIVERSITÉ : École Polytechnique de Montréal

NUMÉRO DE L'UNIVERSITÉ: 976002

ÉTAT DE TRAITEMENT 2007-2008

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

ADMINISTRATEUR:



Rapport des vérificateurs

Aux membres du conseil d'administration de Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Raymond Chabot Grant Thornton SENCRL Bureau 2000 Tour de la Banque Nationale 600, rue De La Gauchetière Ouest Montréal (Québec) H3B 4L8

Téléphone: 514 878-2691 Télécopieur: 514 878-2127

www.rcgt.com

Nous avons vérifié les relevés de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt du Québec des membres du personnel de direction supérieure et des autres catégories de personnel de direction inclus dans l'état du traitement de Corporation de l'École Polytechnique de Montréal pour l'exercice terminé le 31 mai 2008, lesquels ont été établis conformément aux dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire. La responsabilité de ces informations financières incombe à la direction de Corporation de l'École Polytechnique de Montréal. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces informations financières en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux exigences énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec dans le Mandat de vérification externe des universités québécoises et conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les informations financières sont exemptes d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les informations financières. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des informations financières.

À notre avis, ces relevés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle des informations financières portant sur la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt du Québec des membres du personnel de direction supérieure et des autres catégories de personnel de direction de Corporation de l'École Polytechnique de Montréal pour l'exercice terminé le 31 mai 2008 selon les dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire.

Raymond Cholot Scant Thornton S.E. N.C. R. L.

Comptables agréés

Montréal Le 25 septembre 2008

État du traitement

Page 1 de 3

Établissement : École Poly Année financière : 2007-2008	École Polytechnique de Montréal 2007-2008					
		Valeur	Valeur pécuniaire des composante	es composantes du traitement assujetties à l'impôt	Impôt	
Personnel de direction superieure	Culting 10 Page	Autres éléments	Droits d'indemnité de départ exercés (1)	Fondations ou personnes morales	Tc Nombre de mois	TC % du temps
Nom at fonction	Salaire de Case	Chilaliala Sauna	2001001000			
Lamarre, Bernard - Président	97 000 \$				12	30%
	105 000 €	4n 727 \$			12	
Julicoeur, Louise - Directace des affaires institutionnelles et secrétaire					13	
général	£ 999 9C1	100104				
Savard, Gilles - Directeur de la recherche et de l'innovation	160 000 \$	12 392 \$			97	
	182 842 8	14 436 \$			12	
Lalleur, Presse - Directeur de l'enseignement et de la formation						
Tanquay, André - Directeur des ressources financières et matérielles	154 734 \$	15 254 \$			12	

⁽¹⁾ La valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non-exercés pendant l'année 2007-2008 apparaît en note complémantaire à l'état du traitement.

État du traitement

Établissement: École P. Année financière: 2007-20	École Polytechnique de Montréal 2007-2008		70	
Autres catégories de personnel de direction			Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujettles à l'impôt (en \$)	assujettles à l'impôt
Catégorie de personnel	Effectif total ^(*) de la catégorie	Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments de traitement
		Le plus élevé	132 149 \$	22 924 \$
Personnel de direction des composantes de l'établissement $^{(r)}$	7.00	Moyenne	120 276 S	22 211 \$
		Le moins élevé	110 635 \$	21 050 \$
		Le plus élevé	132 149 \$	109 407 \$
Personnel de direction des services	16.16	Mayenne	111 249 \$	11 507 \$
		Le moins élevé	91 587 \$	U 01-4 e
		Le plus élevé	89 219 \$	10 405 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien	43.70	Моувпле	75 221 S	1998
		Le moins élevé	44 979 S	0\$

Page 2 de 3

^(*) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent.
(*) En équivalence temps complet; le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé.

État du traitement

Page 3 de 3

Établissement: Année financière:

École Polytechnique de Montréal 2007-2008

VALEUR PÉCUNIAIRE NON VÉRIFIÉE DES ALLOCATIONS ET DES FRAIS REMBOURSÉS

\$ 000 B	12	financières et matérielles	TANGUAY, André
2 008 6	12	et de la formation Directeur des ressources	LAFLEUR, Pierre
7 600 \$	9,7	de l'innovation	SAVARD, Gilles
5 600 \$	12	Directrice des affaires inst. et secrétaire général	JOLICOEUR, Louise
10 200 \$	12	Directeur général	GUY, Christophe
	12	Président	LAMARRE, Bernard
Valeur pécuniaire	Nombre de mois dans la fonction	Fonction	Nom et prénom
	(en \$)	érleur	Personnel de direction supérieur
ire des allocations et des frais remboursés	Valeur pécuniaire des allocation		

8.0		Le moins élevé	
400\$	43,70	Moyenne	Personnal de gérance des emplois de soutien
4 000 \$		Le plus élevé	
400 \$		Le moins élevé	
4 400 \$	16.16	Moyenne	Personnel de direction des services
21 800 \$		Le plus élevé	
1 300 \$		Le moins élevé	
\$ 000 \$	7	Моуелле	Personnel de direction des composantes de l'établissement (**)
15 500 \$		Le plus élevé	
Valeur pécuniaire	Effectif (7)	remboursés	Autres catégories de personnel de direction
	ı	Etendue des frais	

^(*) S'applique aux personnes qui ont perçu des remboursements de frais ou d'allocations; ne s'applique pas autrement.
(*) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent.